

Zeitschrift:	Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band:	57 (1919)
Heft:	20
Artikel:	La Société des patois vaudois : [suite] : essai d'un programme de la Société des patois vaudois
Autor:	Denéréaz, C.-C.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-214708

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La demi-aigle à sept pennes n'est pas exactement l'aigle dite du Saint-Empire, mais bien un dérivé local, ainsi que le prouve, dès le XVme siècle, le Livre des Franchises. La couleur attribuée à la couronne, au bec et à la serre est le rouge, tandis que l'aigle impériale présente la couronne, le bec et la patte en or.

Quant à la couronne, si la forme en est historiquement impériale, cet impérialisme-là date de l'année 1032, et les Genevois émancipés et républicains du XVI^e siècle ne voyaient aucun inconvénient à la faire figurer sur la monnaie de leur Genève libre. Déjà à cette époque, ce n'était plus qu'un lointain souvenir historique dont, cependant, l'héraldique devait tenir compte.

Le Cimier est un soleil naissant, d'or, qui porte en noir, en son centre, les trois premières lettres, en caractères grecs, du nom de Jésus.

L'origine de ce trigramme remonte à la croisade de saint Bernardin de Sienne, « Pour l'honneur du nom de Jésus » et à l'ordonnance du Conseil qui en résulta en 1471, ordonnance qui exigeait que le nom de Jésus figurât sur les portes de la ville, ratifiée par les Conseils protestants en 1542.

Ce ne sont donc pas là, suivant la croyance très accréditée dans la population, les trois initiales signifiant *Jésus Hominum Salvator*, « Jésus sauveur des hommes », qui est la devise des Jésuites, mais bien l'abrévégé du nom de Jésus tout court, emblème genevois dès le XVme siècle.

Primitive, ce trigramme ne comportait pas de rayonnement.

Le but poursuivi par le Conseil d'Etat et par la commission est de faire mieux comprendre et apprécier les armes de Genève tout en apprenant à les respecter en ne les accommodant pas à toutes sauces.

Le fait d'avoir nettement déterminé l'ordre de notre armoirie n'implique pas absolument l'idée de l'immuabilité dans la forme de l'écu, qui pourra, suivant la composition où il devra figurer comme une note décorative, être modifié suivant le caractère de l'époque représentée par cette composition.

GEORGES HANTZ

Une avance. — Un petit commissionnaire, que son patron a envoyé payer une facture, rentre, congestionné et toussant :

— M'sieur, j'avais mis un franc dans ma bouche et je l'ai avalé.

— Ah ! vraiment !... Eh bien, au lieu de trente francs tu n'en toucheras que vingt-neuf à la fin du mois. — A. C.

LA SOCIÉTÉ DES PATOIS VAUDOIS

II

Essai d'un programme de la Société des patois vaudois

Voici encore un extrait du numéro 1 du *Journal des patois romands* (1878) concernant la Société des patois vaudois, dont nous avons parlé samedi dernier.

Il s'agit d'un essai de programme de la société, élaboré par notre regretté collaborateur du *Conteur*, C.-C. Dénéréaz.

La tâche de recueillir les mots patois pour en faire un glossaire quelque peu complet, est immense, aussi demandera-t-elle plusieurs années de travail, du dévouement et de la persévérance de la part des sections et des correspondants.

Il est extrêmement important de procéder avec ordre et clarté dans ce travail, sans cela au bout de peu de temps, le découragement s'emparera de tous parce qu'on ne saura pas à quel résultat on aboutira. Il faut donc que le Comité central pose à toutes les sections des questions claires et précises et en petit nombre; afin que les membres de la Société n'aient pas à se préoccuper de trop de choses à la fois. Il

faut, comme on dit vulgairement, qu'ils voient clair, dans ce qu'ils ont à faire et ce n'est qu'en leur proposant un nombre très restreint de sujets à traiter qu'on atteindra le but, parce qu'alors ils s'en occuperont avec plaisir.

Chaque membre d'une section, individuellement, pourrait traiter les questions qui devraient être posées à tous en même temps, et le bureau de chaque section pourrait faire un dépouillement pour l'expédier au bureau central.

Voici, d'après ma manière de voir quelques-uns des sujets qui pourraient être proposés et comment il faudrait les traiter :

La maison, au point de vue de sa construction, puis chacune de ses parties séparément : *la chambre, la cuisine, la cave, la grange, l'écurie, la remise, etc.*

Chacun de ces sujets est immense et un seul suffirait souvent à être proposé, car outre l'énumération des objets, que l'on trouve dans ces diverses parties de la maison, il faudrait nommer les parties qui composent chaque objet, avec le genre masculin ou féminin, ainsi que les verbes et autres mots qui en dérivent, les proverbes ou sentences dans lesquels ces mots peuvent se trouver.

Afin d'avoir la prononciation la plus exactement possible, il faudrait engager les correspondants à écrire phonétiquement, en attendant que la question de l'orthographe soit résolue.

Voici encore quelques sujets qui pourraient être donnés :

Le jardin avec les divers légumes et les travaux du jardinier. *Le champ* avec les diverses plantes et les travaux de l'agriculteur. *Le pré* avec les arbres fruitiers, les fenaisons. *La vigne* et les vendanges. *La forêt* et les diverses espèces de bois.

L'atelier du ferblantier, du charron, du menuisier, du cordonnier, du tailleur etc., etc. *La forge, la fromagerie, le pressoir, l'usine, les divers magasins, l'école, les jeux, les aliments, les boissons. Les oiseaux, les animaux* dont on n'aurait pas parlé dans l'écurie. *Le calendrier avec la température, l'état du ciel et les vents.*

Les institutions civiles et militaires, judiciaires et autres. La famille. La ville et le village. L'aspect du pays, etc., etc.

Je joins les deux modèles suivants de description d'objets, modèles qui pourraient être expédiés à tous les membres de la Société afin qu'il y ait un peu d'unité dans le travail.

Le travail est immense, je le répète, mais il faut espérer qu'avec la bonne volonté on arrivera.

C.-C. DENÉRÉAZ.

Pensée. — Mieux vaut avoir pour juge la conscience, qui est une et invariable, que l'opinion, qui est multitude et diversité. XXX

Au concours de bétail. — Le syndic, le verre en main, célèbre les qualités du député du cercle, grand éleveur de bétail :

« Oui, chers concitoyens, notre ami Auguste a beaucoup travaillé pour l'amélioration de la race. Aussi chaque fois que nous voyons un beau taureau, une belle vache, un beau cochon, ça nous rappelle sa figure sympathique. Qu'il vive ! » — M.-E.

ON DZOUZOU DÈ PÉ MO-L-ARANDGY

Patois kouétsou (Fribourg)

BARBOUTZET frot on mauvè kouâ, tot patillau et déguignâ. Iret dè stau-z-estafie ke fan à kotau dè tsertchi dou travau, mâ ke-l'y an ouna poueyre dou diâblo dè n-in trovâ. Chi gougn rôdavet tot l'an de cé de l'é, ouna kritze su l'orïga et ouna krossetta à la man. Sta krossetta l-y-avei ouna peka dè fê plyantaye dè travey dou bôçon, a dutret pâdzou au deshu dou piti bet. Et kan Barboutzet passâvet pr

d'on tzat o bin d'on kounelet, rrrau...! l'efote on kou dè sta peka po l'écerballâ, pu katchive la bécetta din la kritze, et lèvi d'âtot. Sta kagne dè gandrelliâ frot on brakoni dè pîle suttî; tolé frot bon : lè leyvret, lè renâ, lè tasson, lè fouennè, lè petou, lè pindzon, eccéterâ. S'ind-allâvet dè bon matin pè lè bou, dou lon-d'â, z-âdzet, tindre sè trapet, sé kollet, sénâ dè la pozon po lè renâ. Din lè rio l'akrotchivet lereytet, et lè tzambérot, o bin lè renâflet din le tourbiéret.

La né, y modâvet avoué ouna réssetta dézosa belouze po-r-allâ à la tzerpille dou boû de louna, ke l-y et lou melliau martchy puske cocet tiet la peina dè lou tailly et dè lou réduire. Kan vêyei on uti à sa djiza, lou mankâvet pâ, e l'akrotchivet sin démandâ lou pry.

Tot parey on iâdzou, Barboutzet s'est trové inbéta. L'avey guigny ouna grôssa benn dè-z-ââ vey on payzan et ver la miné iret-z-allâ la lyettâ. Ma on vezin ke l'avei apêchu pas frot-z-allâ dère on mot à la Djustice. Vey midzo tessé lou dzudzou avoué son grefié et on gedarme ke vin tapâ a la pouârta dè Barboutz po fêre ouna vezalla.

On piti bouébou vin ôra, et lou dzudzou lé dmandet yo frot lou ségna. Lou boteku lé répond « Mon ségna-l-y et à la tzace au bot dou prâtotet lé bïcet ke pô akrotchivé lè tyet, et çâ ke pâ akrotchivé, y lè-z-inpouârte. »

Lou dzudzou le konpringni rîn; y s'in va a bot dou prâ yo y trâvet Barboutzet assetâ din le bosson po tyâ sè pyâ et sè pûdzent. Sti piolly l-y a faillu révini intche li po léchy folly s-kabutze. La benna frot katcha à la kâva, ma i arronvin, Barboutzet fa intrâ lou dzudzou avoué sâ dou konpagnon din lou peflou et pu sin vâ l'ocau po sé lavâ. Duvè minutet apri, Barboutzet aret la pouârta dou peflou et routzet la benna su lou plyantzi in dezin : « Inke la vouge benna ». Et pu y kotet la pouârta à la killyâ Adon ti lè-z-ââ in touriâ sé son betâ apri lou dzudzou, lou grefié et lou gendarme ke son-z-onyâ dè la pouta façon dévan dè povei fotre le kan pè lè fenishrê.

Barboutzet sè krevâvet dè rire in veyin ke lou dzudzou-l-avei ouna tîqa kemin ouna kouïda. Ça fâsha l-y-a coqâ kotet dzoû dè prézon, m'sin ne l'a pâ konverti.

DJAN DZATIET.

Incrovable ! — La scène se passe au café le brillant capitaine X, à l'habitude de venir rafraîchir... ses idées.

Le capitaine (à la sommelière). — Vous vous doutez pas, Olga, combien je vous aimé. C'est incroyable !

La sommelière. — Aussi, je ne vous crois pas, mon capitaine ! — M.-E.

TOAST AUX DAMES.

La femme est d'une haute antiquité, mais pour l'amour du ciel, n'allez pas le dire. La première mention authentique que nous ayons à son sujet date du jardin d'eden, une Eve fut produite par la côte d'Adam — Ce ne fut qu'une côte, un fragment insignifiant du premier homme — et cependant elles déclara immédiatement sa meilleure moitié Adam et Eve vécurent un certain temps dans la paix domestique, sans être troublés par des idées de bicyclettes, d'automobiles et de cheveux !

Un jour, Eve, inquiète du manque d'appétit et de l'affaiblissement d'Adam, lui persuada manger du fruit défendu. Nous supposons que ce fut mêlé à un gâteau ou à un plum-pudding. Quel changement ! Adam fut immédiatement rétabli et de ce simple incident naquit le brûlé parmi les filles d'Eve, que le meilleur moyen pour arriver au cœur des hommes, c'est de flatter leur estomac.

Eve prit la côte d'Adam, et après elle d'au